



COMMUNIQUE DE L'USP du 13 janvier 2023

Macron, la retraite par KO

Une nouvelle fois, la gouvernance néolibérale revient sur les acquis sociaux, fruits de la mobilisation active de générations de travailleurs et travailleuses.

En allongeant la durée du travail, en différant pour toutes et tous l'âge du départ en retraite, cette mesure gouvernementale précarise encore plus une population dont les statistiques nous indiquent qu'elle vieillit de moins en moins en bonne santé.

Les troubles musculo-squelettiques et l'épuisement au travail (« burn-out »), dont nous connaissons la prévalence au-delà de 55 ans, vont venir encore plus alourdir la fin de vie professionnelle des travailleurs et travailleuses, quel que soit leur champ d'activité, alors même que la prévention est de plus en plus absente des politiques de santé. Les motifs médicaux d'« usure professionnelle » pourront faire l'objet de départs anticipés, mais quels médecins pour la constater ? Les médecins du travail manquent partout et ont bien souvent peu de marge de liberté par rapport à leur employeur.

Après la régression de la protection sociale, le démantèlement progressif de la sécurité sociale solidaire, l'USP ne peut que s'opposer au recul social que constitue l'allongement du temps de vie au travail aux dépens de la santé mentale et physique des français.e.s et de leur qualité de vie et appelle ses adhérent.e.s et sympathisant.e.s à participer aux actions prévues le 19 janvier 2023 sur tout le territoire.

Philippe Gasser et le Conseil national de l'USP